

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 24 juin 2014

OBJET :

SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES DU PROJET ECO CAMPUS

EXPOSE DES MOTIFS

Un projet d'implantation d'un campus dédié à l'écoconstruction sur le domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine est porté par trois organisations professionnelles du Bâtiment regroupées au sein de la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris (le GCCP -génie climatique et plomberie-, le CSEEE – équipement électrique- et la FCMB –compagnons du bâtiment-). Il est inscrit dans le CDT des Grandes-Ardoines.

L'ambition du projet est d'anticiper puis accompagner la mise en œuvre de la réglementation thermique 2020 dans le BTP dont l'impact estimé est de l'ordre de +100 000 emplois en 2020. L'objectif est de former les jeunes aux nouveaux métiers du bâtiment (éco-construction et éco-rénovation) et de faire évoluer les compétences des 50 000 salariés des filières du Bâtiment en Ile-de-France dans ces mêmes métiers.

Son originalité tient au fait de réunir en un même campus les différents corps de métiers, la formation initiale (apprentissage) et la formation continue, du CAP à l'ingénieur (20 diplômes préparés sur le site). Le concept de campus est renforcé par la construction à proximité immédiate d'un programme de logement spécifique. L'accès à une restauration et à des équipements sportifs adaptés aux besoins des élèves constituent également des prérequis du projet.

Il comprendra ainsi deux structures principales représentant au total 10 900 m² :

- Une structure d'apprentissage qui regroupera quatre entités existantes :
 - le CFA Couverture Plomberie (aujourd'hui hébergé au sein du lycée Maximilien Perret d'Alfortville),
 - le CFA Delépine (aujourd'hui à Paris Nation),
 - une annexe du CFA de la FCMB IDF (aujourd'hui à St Thibault des Vignes en Seine et Marne)
 - le service recruter-former du GCCP (aujourd'hui à Paris Porte Maillot)
- Une structure de formation continue qui regroupera trois entités existantes :
 - Le centre AFORTECH (aujourd'hui à Paris Porte Maillot)
 - Le centre AFORLEC (aujourd'hui à Paris Porte Maillot)
 - Une annexe du centre de formation de la FCMB IDF (aujourd'hui à St Thibault des Vignes en Seine et Marne)

Un espace de démonstration des métiers du bâtiment, à destination des élèves voire des professionnels, sera intégré au projet.

L'éco-campus accueillera environ 1100 apprentis (+50% par rapport aux effectifs actuels), environ 10 000 stagiaires en formation continue et une équipe de 50 professionnels de l'enseignement technique dans une logique d'innovation mixant enseignement, mise en pratique sur site, croisement des filières et des compétences et une approche culturelle métiers et patrimoine.

La livraison pourrait intervenir à l'horizon 2017. Le projet est estimé à 30 millions d'euros hors foncier. Le tour de table financier n'est pas encore finalisé. Pour confirmer la faisabilité de ce projet, doivent être traitées la question du foncier avec la SADEV 94 et la mobilisation des partenaires publics et privés : Conseil Régional IDF, Conseil Général 94, grands groupes privés du BTP...

Les porteurs de projet ont constitué une association de préfiguration en 2013. Ils ont désigné un chef de projet et se sont dotés de l'ingénierie nécessaire à la conduite des études pré-opérationnelles (programmiste, architectes) dont le coût prévisionnel est de 650 000 € financé en quasi-totalité par les organisations professionnelles. La seule subvention publique à ce jour est celle du CG 94 à hauteur de 40 000 €. Trois équipes d'architecte ont ainsi été sélectionnées le 8 avril dernier pour élaborer un avant-projet. Le projet lauréat devait être désigné le 20 juin.

La localisation dans le territoire Seine Amont s'est imposée, selon les porteurs de projet, en raison de la proximité avec les futurs grands chantiers de construction et de rénovation tels que les Ardoines, l'accessibilité facile pour les apprentis et stagiaires et les atouts en matière de mutualisation d'équipements. Le domaine de Chérioux renforce ces atouts étant donné la présence d'établissements de formation et la vocation emploi-formation donnée au départ pour le site par le CG 94. Le projet éco-campus contribue aussi aujourd'hui à concrétiser cette ambition.

Ainsi, pour toutes ces raisons et en lien avec l'enjeu majeur de la formation sur le territoire, le projet d'éco-campus est stratégique pour le territoire.

Sur proposition de la Ville de Vitry, il est proposé que la Communauté d'agglomération Seine-Amont participe au financement des études préalables à la même hauteur que le CG 94, soit 40 000 €.

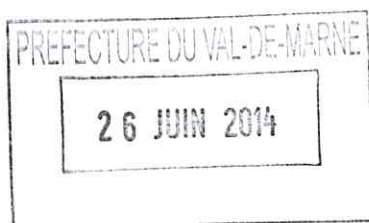
Le conseil communautaire

- Ouï l'exposé des motifs,
- Vu les délibérations du conseil communautaire du 12 décembre 2013 et 24 juin 2014 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique
- considérant l'intérêt stratégique du projet éco-campus pour le territoire
- Considérant le courrier de l'association sollicitant le soutien de la Communauté d'agglomération

DELIBERE

Article 1 : Décide de financer les études préalables du projet éco-campus à hauteur de 40 000 euros.

Article 2 : dit que les crédits sont inscrits au budget communautaire



Président de la communauté d'agglomération Seine-Amont

